



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-14523>

Département(s) de publication : **57, 54, 52, 51, 67, 68**

Annonce n° **24-14523**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Etablissement du service d'infrastructure de la défense de Metz - ESID
M...

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 13000190200373

Ville : Metz

Code postal : 57000

Grouperement de commandes : Non

Département(s) de publication : 57, 54, 52, 51, 67, 68

Section 2 - Communication

Autre moyen d'accès aux documents de la consultation : <https://marches-publics.gouv.fr>

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Mme MULLER

Adresse mail du contact : Esid-metz.ach.fct@def.gouv.fr

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : La sélection des candidatures se fera conformément aux dispositions de l'article L.2142-1 et des articles R.2142-1 à R.2142-27 du code de la commande publique. Les candidats qui ne peuvent soumissionner à un marché en application des articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique ou qui, le cas échéant, après mise en oeuvre des dispositions du I de l'article R.2144-2, produisent des dossiers de candidature ne comportant pas les pièces et renseignements demandés ci-après ne sont pas admis à participer à la suite de la procédure de passation du marché. Les candidats doivent justifier et apporter la preuve de leurs capacités juridiques, économiques, financières, techniques et professionnelles à réaliser toutes les prestations pour lesquelles ils se portent candidats.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Lettre de candidature (formulaire DC1), incluant notamment : - l'information selon laquelle le candidat se présente seul ou en groupement ; - une déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat a satisfait à l'ensemble de ses obligations fiscales et sociales (articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique et articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés) Si le candidat est en redressement judiciaire, la ou les copies des jugements prononcés à cet effet. Les entreprises devront justifier de leur habilitation à poursuivre leur activité pendant la durée prévisible d'exécution du marché (article L.2141-3-3° du code de la commande publique) Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (formulaire DC2), mentionnant le chiffre d'affaires des trois dernières années. Niveau spécifique minimal exigé : Aucun minimum exigé.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Liste de références de travaux exécutés au cours des trois dernières années et de même nature que ceux faisant l'objet de la présente consultation. Cette liste, qui se limitera à quelques références pertinentes et vérifiables sur des opérations de nature et complexité comparables, sera détaillée et fera obligatoirement ressortir, pour chaque référence, l'objet avec indication des caractéristiques principales, son montant, l'époque de réalisation (date), le lieu d'exécution et les organismes ou maîtres d'ouvrage pour lesquels les travaux ont été réalisés, avec indication des coordonnées d'un correspondant du maître d'ouvrage ou de l'organisme chargé de l'opération. Cette liste est à fournir dans tous les cas pour chaque opérateur économique. En l'absence de telles références ou en cas de références insuffisantes, le candidat produira tous les éléments nécessaires à l'appréciation de ses capacités notamment ses qualifications professionnelles (expériences et qualification des personnels) et ses moyens.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 29/02/2024 à 16:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : METZ - THIONVILLE - AUGNY (57) - Emprises diverses - Stands de tir - Entretien des pièges à balles - Purges profondes en granulats

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112340

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : METZ - THIONVILLE - AUGNY (57) ? Emprises diverses ? Stands de tir ? Entretien des pièges à balles -Purges profondes en granulats - ID 464263

Lieu principal d'exécution du marché : Metz / Thionville / Augny (57)

Durée du marché (en mois) : 8

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite des lieux est obligatoire. pour se rendre sur le site, les entreprises devront prendre RDV auprès de : - M. SANSEN - Tél. : 03.87.15.56.19 - yves.sansen@intradef.gouv.fr ou M. JOSSE Tél. : 03.87.15.56.04 - loic.josse@intradef.gouv.fr Un préavis de deux (2) jours devra être respecté.

Autres informations complémentaires : Le délai d'exécution du marché est de huit (8) mois, comprenant : - une période de préparation de deux (2) semaines, qui débutera par ordre de service ; -

un délai d'exécution des travaux de trois (3) mois, réparti en deux (2) phases : - Phase 1 : Stands de tir de Chambière à METZ et Terrain de Guentrange à THIONVILLE : deux (2) mois (Prévissionnel AVRIL /MAI 2024) - Phase 2 : Stand de tir d'Orly à AUGNY : un (1) mois (Prévissionnel Octobre 2024) à compter de la date fixée par l'ordre de service qui prescrira de les commencer.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/02/2024